

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1845

Artikel: "Too Big to Fail" : Une commission fédérale à la démesure du problème sans personne pour représenter les hommes et les femmes au bout de la chaîne
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un minaret pour Ben Khalifa!

Les jeunes footballeurs montrent la voie à suivre pour le match du 29 novembre

Alex Dépraz (16 novembre 2009)

La seule vraie religion actuelle est le sport. Plus précisément le football. La Suisse a désormais ses dieux: Seferovic, Ben Khalifa, Siegrist et autres Chappuis. Champions du monde de football, excusez du peu! Chez les moins de 17 ans, dirons les esprits mesquins. La Suisse, pays de vieux, championne du monde des jeunes, voilà pourtant de quoi nous réjouir.

L'équipe des moins de 17 ans est multiculturelle, composée de double nationaux. Rien d'extraordinaire à cela. Cette équipe de jeunes n'est rien d'autre que le miroir, la vitrine même, de notre pays. Non pas la Confédération helvétique

cauchemardée sur les affiches des anti-minarets, mais telle qu'elle existe là où vivent les gens. Autour des terrains de football plutôt que dans des mosquées. La Suisse vit déjà sa diversité. Et elle la vit plutôt bien. Seul un commentateur victime de ses préjugés a pu confondre un joueur suisse et un nigérian en raison de leur même couleur de peau. Le racisme a quitté les terrains pour n'exister que dans nos têtes bien malades.

La victoire historique du 15 novembre est ce qui pouvait arriver de mieux avant le match décisif du 29 novembre. La jeunesse qui gagne montre la voie au peuple qui doute.

Comme pour mieux le convaincre qu'approuver l'initiative pour l'interdiction des minarets serait une tache indélébile dans notre histoire. Un auto-goal indigne de notre réussite à faire jouer ensemble onze adolescents mieux que les autres. Quelle que soit leur religion, quelle que soit leur couleur de peau. Cette Suisse-là n'est pas celle de l'UDC, ce parti qui a fait le hold-up du siècle en s'auto-proclamant défenseur d'une prétendue identité helvétique. Il n'y a pas d'autre identité que celle que nous construisons jour après jour. Le 15 novembre dans un stade nigérian ou le 29 novembre dans les urnes.

«Too Big to Fail»

Une commission fédérale à la démesure du problème sans personne pour représenter les hommes et les femmes au bout de la chaîne

André Gavillet (11 novembre 2009)

Le Conseil fédéral a, le 4 novembre, nommé une commission d'experts chargée «de se pencher» – on appréciera la rédaction de la mission, délicate comme une aquarelle: les experts se pencheront... – sur la question des établissements trop grands pour faire faillite (*too big to fail*).

A relever, mais ce n'est pas le sujet de cet article, le retournement néo-libéral du mythe de Babel. L'orgueil

humain, dans sa folie des grandeurs, voulait, jusqu'à ce jour, construire si grand et si haut qu'il se condamnerait à l'écroulement. Aujourd'hui *Big-Babel* est une garantie, étayage assuré.

Dans ce *too big*, on range des phénomènes économiques de nature différente. La taille, d'abord. Elle est à mettre en rapport avec le pays où s'exerce l'activité. Par exemple, l'industrie automobile, seule à faire vivre une région.

Deuxième critère, la nature de l'activité. Les banques ont montré leur spécificité. Elles irriguent l'économie. Sans la circulation sanguine qu'elles assurent, l'économie serait paralysée, si bien qu'il est moins coûteux d'assurer leur survie que de secourir les entreprises touchées, systématiquement, par les faillites. Le troisième critère est la combinaison des deux premiers, la taille et l'activité bancaire. Il fait ressortir une particularité suisse: un

déploiement mondial et une assise étroite. Un cône renversé. La question: comment éviter que les affaires mondiales d'UBS ou de Credit Suisse puissent mettre en danger l'économie nationale?

Les experts désignés représentent les grands secteurs publics et privés de la Confédération: Administration des finances, Banque nationale, Seco, Finma, Commission de la

concurrence, Université, UBS, Credit Suisse, Novartis, Swiss Re, Zurich Financial. Economiesuisse occupe deux sièges: un membre de son comité directeur, président du Conseil d'administration de Holcim, et son président.

Les experts «*se pencheront*» donc sur les effets systémiques de la défaillance d'un *too big*. Mais au bout de la chaîne, les derniers dominos sont des

emplois – c'est-à-dire, au-delà du vocabulaire économique, des hommes, des femmes qui «*gagnent leur vie*». Ils n'ont pour les représenter aucun expert dans la commission des entre-soi, où s'affichent en anglais les titres, tel Ulrich Körner, «*Group Chief Operating Officer, Member of the Group Executive Board, UBS, USA*».

Concurrence fiscale: un danger pour la démocratie

Elle a pu faire illusion, mais entre les cantons ses ravages sont désormais tangibles et l'UE s'attaque également aux inégalités fiscales

Lucien Erard (12 novembre 2009)

Baisser les impôts pour gagner plus: quelle idée géniale, quel miracle! Schwyz et Zoug l'ont appliquée avec le succès que l'on sait. Neuchâtel aussi, pour attirer des entreprises et créer des emplois après la crise horlogère des années 70. Et toute l'intelligentsia libérale de se gargariser en évoquant les avantages de la concurrence fiscale qui empêche que l'on dépense trop faute de ressources fiscales suffisantes.

Il est vrai que les cantons – ou les pays –, s'ils veulent conserver leurs contribuables importants, sont contraints de suivre ceux d'entre eux qui ont fait le choix d'une fiscalité légère. Mais comment fonctionne ce mécanisme? Les cantons ayant baissé leurs impôts les premiers attirent des entreprises et de riches contribuables. Ils financent ainsi leur budget et peuvent même procéder à une nouvelle baisse et appâter de nouveaux contribuables aisés. D'autres

comme Zurich, Bâle ou Genève disposent de suffisamment d'atouts pour ne pas suivre le mouvement à la baisse. Mais tous les autres cantons sont contraints d'abaisser aussi leurs impôts sous peine de perdre le peu de contribuables qui leur restent et doivent tenter d'en attirer de nouveaux mais sans aucune chance de pouvoir être réellement concurrentiels tant l'écart avec les cantons riches s'est creusé.

La concurrence fiscale s'exerce avant tout sur les contribuables les plus mobiles: les entreprises et les grandes fortunes. Et ce qui paraissait l'essence même de la justice fiscale, l'impôt progressif qui frappe proportionnellement davantage les plus fortunés, est remplacé, sous la pression de la concurrence, par des taux constants ou même dégressifs ainsi que par de multiples mesures complémentaires qui permettent aux entreprises de payer toujours moins d'impôts

et à certains cantons de se contenter de sommes forfaitaires ridicules pour attirer de riches contribuables.

Et contrairement à ce que prétend le conseiller fédéral Merz dans son récent discours devant le 17ème Forum européen à Lucerne le 2 novembre dernier, la concurrence fiscale ne donne pas plus de liberté aux cantons mais revient aujourd'hui à les priver de leur autonomie budgétaire et fiscale. Ils ne peuvent ni fixer librement l'imposition des sociétés et des plus riches contribuables, au risque de les voir s'établir ailleurs, ni augmenter encore les impôts de la classe moyenne qui supporte aujourd'hui déjà l'essentiel de la charge fiscale. Ils ne sont donc plus en mesure de financer des tâches aussi essentielles que la formation, l'aide sociale, la santé pour ne pas parler de la sécurité, de la justice, des transports et de l'entretien des infrastructures.